

seulement, la charge que lui avait confiée la bienveillance du Souverain-Pontife, de gouverner en son lieu et place la ville et le district de Rome. C'est le 132^e cardinal qui meurt sous le pontificat de Léon XIII ; et Pie IX, qui cependant a régné près de trente-deux ans, n'a point eu tant de princes de l'Eglise décédés sous son pontificat.

Les funérailles du cardinal vicaire ont été une manifestation splendide des Romains. Ce cardinal, étant prélat, s'était beaucoup occupé d'œuvres. Sur son initiative s'étaient formés les différents cercles catholiques de Rome, et les premiers comités paroissiaux, faisant entrer l'élément laïque dans une participation plus active aux œuvres paroissiales. Très aimé de la jeunesse, il était tout à fait populaire, et quand la volonté du Souverain-Pontife l'appela à la direction du vicariat, ce fut une joie universelle dans Rome. Aussi ses funérailles ont-elles été un événement. Des milliers de personnes suivaient le funèbre cortège, qui occupait plus d'un kilomètre de longueur sur plusieurs rangs ; et, caractéristique touchante, il se divisait en un grand nombre de groupes, chacun récitant à haute voix le rosaire pour l'âme du défunt. Un peloton de gendarmes avait peine à fendre la foule pour faire place au cortège, et sa marche était tellement lente, à cause de l'agglomération des curieux, que plusieurs fois il fut obligé de s'arrêter. Cette foule était respectueuse, aucun incident, aucun cri. Les feuilles libérales triomphent de cette tolérance, comme si c'était une chose étrange que l'on put prier publiquement dans Rome aux funérailles d'un chrétien, sans être insulté. Si telle est la démonstration que veulent en tirer les libéraux, si ce respect de la foule est pour eux une constatation pleine de surprise, il faut dire que Rome chrétienne est au-dessous de Rome payenne. Même pendant les persécutions, les chrétiens avaient toute liberté d'ensevelir publiquement les corps de leurs martyrs, et leurs collèges funéraires étaient sacrés.

On parle beaucoup à Rome de la nomination du futur cardinal vicaire et on s'inquiète de savoir le nom du titulaire. Toutes les prévisions sont téméraires, car rien ne permet de fixer un choix qui dépend uniquement de la volonté du Souverain-Pontife. On fait les noms du cardinal Cretoni, qui est romain, du cardinal Cassetta, de même origine romaine, et du cardinal Satolli, qui est de Pérouse, mais a passé presque toute sa vie à Rome. Il est inutile de dire les motifs que l'on peut apporter en faveur du choix de tel ou tel candidat. En ces choses, vouloir prévenir la désignation du Souverain

rier 1900.

monde un
s'éteignait à
tife Pie IX.
montre bien
de l'agonie,
X se rappela
ers le card-
d'une voix
e de..., » et
son âme à
u à quel mo-

Laurent-hors-
. On pourrait
s'éclaircissent ;
s fils et ceux-
Pontife, qui
et pour les-
lui a élevé la
rveilles de la
lue de Pie IX
nce. On a vu
che un grand
sépulcre de
ni, sans sculp-
s inscription :
it fixés le Pon-
e encadrement
; et comme il
vigilants pour
au que Dieu a

ville de Rome
nique Jacobini,
lques semaines